

**PAR COURRIEL :** [Marie-Chantal.Girard@tbs-sct.gc.ca](mailto:Marie-Chantal.Girard@tbs-sct.gc.ca)

Le 11 janvier 2021

Madame Marie-Chantal Girard  
Sous-ministre adjointe  
Secrétariat du Conseil du Trésor  
219, avenue Laurier Ouest  
Ottawa ON K1A 0R5

Madame la Sous-ministre adjointe,

Au nom de tous les agents négociateurs qui font partie du Conseil national mixte, nous aimerions discuter du Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP). Comme vous le savez, le Secrétariat du Conseil du Trésor a signé un protocole d'entente en février 2018 avec les agents négociateurs et l'Association nationale des retraités fédéraux, qui sont partie prenante de la directive du Régime. Selon cette entente, le RSSFP devait être renouvelé au plus tard le 31 mars 2019.

Or, malgré cet engagement clair, l'employeur n'a encore rien fait pour amorcer les pourparlers. M. Seth Sazant, coprésident syndical du comité de renouvellement chargé de négocier le RSSFP, a essayé à plusieurs reprises de fixer une date de rencontre avec Ashique Biswas, le coprésident patronal, mais en vain. L'employeur n'a toujours pas avancé de date, déclarant plusieurs fois qu'il n'est pas mandaté pour entamer les pourparlers.

Nous attendons ce renouvellement depuis très longtemps. Le Régime n'a pas fait l'objet de négociations significatives depuis 2006. Compte tenu de l'évolution des soins de santé et de l'augmentation du coût de la vie et des services de santé, la négociation du RSSFP est une priorité pour tous les agents négociateurs du CNM et leurs membres. En effet, le RSSFP fait partie intégrale de nos conventions collectives et constitue un enjeu important qui exige une attention immédiate. Nous croyons que ce refus de négocier de la part de l'employeur, qui s'est pourtant engagé plusieurs fois à le faire, et sa négligence envers le Régime constituent de facto un abus de pouvoir en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Nous sommes néanmoins prêts à négocier le renouvellement du RSSFP, comme les parties en ont convenu, et vous demandons maintenant de nous fournir un choix de dates précises pour entamer les pourparlers. Nous demandons également la confirmation que vos représentants ont le mandat de déposer des propositions et de commencer les négociations de bonne foi. Nous attendons une réponse de votre part d'ici le **mercredi 3 février 2021 à midi**. Faute de quoi, nous engagerons des poursuites devant les tribunaux de la Cour fédérale.

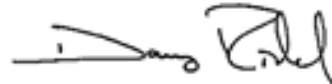
En espérant que vous ferez bientôt le nécessaire pour nous aider à résoudre la situation, nous vous prions d'agréer, Madame la Sous-ministre adjointe, nos salutations les plus cordiales.



Chris Aylward  
Président national, AFPC



Debi Daviau  
Présidente, IPFPC



Dany Richard  
Président, ACAF

c. c. Sean Ross, secrétaire général du CNM  
Comité des partenaires  
Comité technique  
Caroline Curran, présidente de l'Administration du RSSFP